

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, BOUCHEZ Christel, AGEORGES Benoit, POTTIEZ Bruno, SOHIER Isabelle (à partir de 19h45), MESER Delphine, CAMUS Lydie, LEVEL Sébastien, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne et BLANQUART Alain

Absents représentés : SOHIER Isabelle par THOREL Gilles (jusqu'à 19h45)
DERAEDT Didier par BOUCHEZ Christel
HANNEBICQ Nicolas par AGEORGES Benoit

Secrétaire de séance : MESER Delphine

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation.

Remerciements

De la famille LEDOUX pour les fleurs offertes lors du décès de M LEDOUX Augustin.
De la famille FLAMENT pour les fleurs offertes lors du décès de M. FLAMENT Gérard.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Le compte administratif et compte de gestion 2018 se présente comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (2017)		196 672.62€	96 854.35€		96 854.35€	196 672.62€
Part affectée à l'investissement		-196 672.62€				-196 672.62€
Opérations de l'exercice		108 601.54€		327 782.78€		436 384.32€
TOTAUX		108 601.54€	96 854.35€	327 782.78€	96 854.35€	436 384.32€
Résultat de clôture (2018)		108 601.54€		230 928.43€		339 529.97€

o Excédent de financement (investissement) : 230 928.43 €
Restes à Réaliser DEPENSES : 306 208.69 €

➤ Soit un besoin total de financement de 75 280.26 €

- o Affectation de l'excédent de fonctionnement :
- 75 280.26 € au 1068 (recette d'investissement)
 - 33 321.28 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Il est voté à l'unanimité des conseillers présents.

BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les taxes communales (Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti) resteront aux mêmes taux qu'en 2018

- Taxe d'habitation : 12.58 %
- Taxe Foncière sur le Bâti : 7.12 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 35.84 %

Le budget primitif est équilibré et voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : 572 448.16 €

Investissement : 458 717.86 €

DEMANDE DE RACHAT DE CONCESSION

La Mairie a reçu un courrier de demande de rachat de concession dans le cimetière situé rue Principale. Le Conseil municipal accepte de racheter la concession au tarif de 38.87 € qui correspond au tarif de l'achat de l'époque, soit 250 F en 1990.

PROJET DE CONVENTION OCCUPATION DE LA SALLE DE MOTRICITE

Lors de la dernière réunion de conseil municipal il a été voté le prêt de la salle de motricité à une association d'Arques. Le projet de convention est lu aux conseillers, il est précisé en outre que l'association ne recevra aucune subvention communale, qu'elle devra fournir son propre matériel, qu'elle devra fournir à la Mairie les noms et coordonnées de toutes les personnes intervenants.... Le conseil municipal émet un avis favorable à l'exception d'un vote contre.

DIVERS

- Demande d'une habitante pour profiter des travaux passants actuellement rue du Smetz pour enlever un coussin berlinois et le remplacer par un dos d'âne. M. le Maire va voir avec l'entreprise qui fait les travaux.

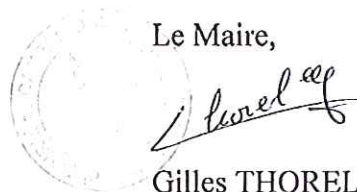
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance,



Delphine MESER

Le Maire,



Gilles THOREL